

## Arrêté préfectoral n° DRCL-BLE-2020272-0001

## Signé par

Adrien BAYLE, Secrétaire Général de la préfecture d'Eure-et-Loir

le 25 septembre 2020

28 – Préfecture d'Eure-et-Loir DRCL – Direction des relations avec les collectivités locales Bureau de la Légalité et des Elections





Arrêté préfectoral portant renouvellement du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours

## La Préfète d'Eure-et-Loir, Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1424-24-1 et suivants et R.1424-1 et suivants:

Vu l'arrêté de la Préfète d'Eure-et-Loir n° 14a/2020 du 30 mars 2020 portant délégation de signature au profit de Monsieur Adrien BAYLE, Secrétaire Général de la préfecture d'Eure-et-Loir;

Vu la délibération n° CA 2020-22 du 26 juin 2020 organisant le renouvellement du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours;

Vu l'arrêté n° 2020-742 du 29 juin 2020 fixant la composition du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours :

Vu le procès-verbal de la commission de recensement des votes en date du 25 septembre 2020;

## **ARRETE:**

article 1er: A l'issue des opérations de dépouillement du 25 septembre 2020, les membres des listes suivantes ont été élus au titre du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours :

Au titre du collège des représentants des communes :

Titulaires: Suppléants

- Monsieur Olivier HOUDY (Maire de Dangeau) -Monsieur Pascal GUERRIER (Maire de Thimert-- Monsieur Pierre SANIER (Maire de Bû) Gâtelles)

- Monsieur François BELHOMME (Maire d'Epernon) -Monsieur Pascal LEPETIT (Maire d'Oulins)

-Monsieur Jean-Loup VIDON (Adjoint à Nogent-le-Roi)

Au titre du collège des représentants des établissements publics de coopération intercommunale :

Titulaires:

- Monsieur Jean-Pierre GORGES (Président Chartres - Monsieur Alain BELLAMY (Vice-président Chartres Métropole)

- Monsieur Didier GARNIER (Vice-président Chartres - Monsieur Métropole)

- Monsieur Claude JONNIER (Président SICSPAD)

Suppléants

Métropole)

Christian PAUL-LOUBIERE (Viceprésident Chartres Métropole)

- Monsieur Éric GERARD (Président CDC Terres de Perche)





article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture d'Eure-et-Loir et Monsieur le Directeur du service départemental d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Eure-et-Loir.

Chartres, le 2 5 SEP. 2020

La Préfète, Pour la Préfète, Le Secrétaire Général

Adrien BAYLE